

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf Septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 12 Septembre 2019.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 5.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PONTAC Serge et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à M. Jean-Michel BUF*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme Marie-France GUIHO*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme Laurence PELÉ LEGOUX*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : MM. Martin PELÉ et Serge PONTAC.

<b>OBJET</b> :	<i>Subvention CTR pour la mise en place d'éclairage à LED dans les salles Noël GERARD et Jean HERVY.</i>
----------------	--

N° 2019 / 09 / 10

*Suite au Contrat Territoires-Région (CTR) mis en place par la Région des Pays de la Loire et dont les modalités ont été votées par la commission permanente du 3 février 2017, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention CTR dans le cadre de la mise en place d'éclairage à DEL dans les salles de sport Noël Gérard et Jean Hervy.*

**Présentation du projet :**

*Le projet éclairage salles Noël Gérard et Jean Hervy s'inscrit dans un programme d'amélioration des éclairages des équipements sportifs et d'économie d'énergie.*

*Les matériels en place consommateurs en énergie et nécessitant une maintenance régulière nous orientent vers des équipements plus performants sur la durée.*

*Ces appareillages nous permettront de répondre aux normes d'éclairage demandé par les fédérations sportives aux clubs utilisateurs, mais aussi d'offrir aux élèves usagers des salles une meilleure luminosité.*

*Les nouvelles LED offrent des durée de vie très importantes ce qui réduit la maintenance des salles et les consommations énergétiques sont fortement diminuées.*

.../...

*Les salles concernées par ce projet sont :*

- *La salle de basket (JEAN HERVY),*
- *La salle de tennis et basket (NOEL GERARD).*

*Le plan de financement est le suivant :*

<b>ECLAIRAGE SALLES N. GERARD ET J. HERVY</b>			
<b>DEPENSES HT</b>		<b>RECETTES</b>	
Travaux	43 340,00 €	Région (CTR)	34 672,00 €
		Autofinancement	8 668,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>43 340,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>43 340,00 €</b>

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :*

*APPROUVE le plan de financement présenté,*

*SOLLICITE l'ensemble des organismes mentionnés pour l'octroi des subventions prévues dans le plan de financement,*

*AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 23 Septembre 2019,  
Le Maire

